

## **FEUILLE DE MATCH**

## FEUILLE DE MATCH



Match joué le 20 Arbitre (Nom et adresse) Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	àh	Lieu	□ Masculin □ Féminin CONFERENC	à 11
EQUIPE A Couleur maillot		EQUIPE	B Couleur maillot	
NOM - Prénom	N° licence FFSU	Jaune Jaune Rouge N (	OM - Prénom	N° licence FFSU
-				
		<del>                                     </del>		
		╂┼┼╂		
		Coach		Coach
RESULTAT:	b	at		à
		SIGNATURES	orolongations Tirs aux buts	
Cap. Equipe A	Equipe B	Arbitre 1	Arbitre assistant 1	Arbitre assistant 2
Règlements sur www.sport-u.com page sports colle cliquez sur footb	ectifs		oyer par l'équipe gagnante comité Régional du Sport	

Réserves ou réclamations équipe A			Réserves ou réclamations équipe B		
itaine réclamant et contresignée in joueur non inscrit sur la fe nédiatement en présence de l'ar tie par le capitaine réclamant. L' réserves relatives aux questions n juge de touche et du capitaine cernent un fait sur lequel l'arbit	es par l'arbitre et le capitaine au uille de match entre en cour rbitre, d'un juge de touche et du arbitre en donnera connaissan s techniques devront être précé adverse à l'arrêt de jeu qui est re n'est pas intervenu, elles de	dverse après prise de connais s de partie, des réserves v u capitaine adverse. Elles ser ce au capitaine adverse et les édées des réserves verbales f t la conséquence de la décisi vront être formulées dès le pr	erbales motivées ou non sur sa qua ont ensuite inscrites sur la feuille de n	alification pourront être faite latch à la mi-temps ou après l apitaine plaignant en présenc t de jeu suivant. Si les réserve l'arbitre inscrira lui-même ce	
Cap. Equipe A	Cap. Equipe B	SIGNATURES Arbitre 1	Arbitre assistant 1	Arbitre assistant 2	
AV	ERTISSEMENTS -	EXCLUSIONS - I	NOTES DE L'ARBITRE		

NOM	Prénom	N° Licence	Localisation blessure et circonstances

Règle 3.5 : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre) et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs:

de sa licence valide (ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par le CR Sport U) accompagnée de la carte d'étudiant.

La présentation des pièces ci-dessus signifie que l'A.S. est en possession du certificat de non contre indication à la pratique du sport de compétition.

Règle 3.6: En cas de non respect de ces dispositions ou de fraude avérée, constatés même a posteriori, les sanctions suivantes seront automatiquement appliquées :

match perdu par pénalité pour l'équipe fautive et suspension immédiate du joueur selon les règles des CMR ou CMN correspondantes

Règle 5.5: Vérification des licences et des cartes d'étudiant
Le capitaine d'équipe et l'arbitre doivent vérifier les licences et les cartes d'étudiant. Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

## Règle 5.8.1: Sports collectifs

Le forfait d'une équipe (sauf cas de force majeure) est prononcé si le nombre de joueurs requis par le règlement n'est pas présent sur le terrain 20 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre...